

ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 11 juin 2019

Présents :

- M. ARNAUD, Maire de la commune, Mme CLAVEAU, adjointe au maire
- les représentants des parents d'élèves (RPE) : M. FEYSSAT, Mme BESSE, Mme CHAPELLE, Mme GRIVOT, Mme DEGEORGES, Mme BOISSOU, Mme FREYCINEL, Mme DEPARDIEU, Mme THONNELIER, Mme BONNAIRE
- les enseignants de l'école : Mme KERMENE, M. FOURNIER, Mme PARTIMBENE, M. SOULA, Mme VERNAUDON, M. DUQUEROIX, M. REBELLAC, Mme EBURDERIE, Mme DUTAILLY, M. CHAMINANT

Absents excusés : M. HUGON, Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription, M. BILLY (DDEN), Mme PAGNON (psychologue scolaire), Mmes BESSE, HEBTING, GRAVELAUD, CAETANO et FUMET, enseignantes ; MM STORTZ et ALIFAT, enseignants ; Mme TRIMOULET, MM ROCHE et PORTMANN, RPE

Secrétaires du conseil d'école : Mmes KERMENE et DUTAILLY

Début de séance 18h40

1/ Modification du règlement intérieur

M. Chaminant explique que les nouveaux aménagements aux abords de l'école élémentaire entraînent depuis le lundi 29 avril de nouvelles modalités d'entrée et sortie des élèves. Il est donc nécessaire de modifier le règlement intérieur. Une lecture de ces modifications est faite.

« 4. Surveillance et sécurité des élèves

• Article 1 : entrée et sortie des classes

Chaque demi-journée, l'entrée et la sortie des élèves s'effectuent par l'esplanade Alexandre Pichenaud (nouvelle entrée principale se situant à proximité de la Mairie). [sauf pour les élèves empruntant les transports scolaires et/ou fréquentant l'accueil périscolaire du soir et/ou du matin]

L'accueil des élèves s'effectue jusqu'à dix minutes avant l'entrée en classe, soit de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h50 à 14h l'après-midi.

*Le **portillon** devant impérativement être fermé à 8h30 le matin et à 14h l'après-midi, les parents sont tenus de respecter les horaires de l'école.*

Avant que les enfants soient pris en charge par l'enseignant, ils restent sous la seule surveillance et responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs.

Les enfants sont rendus à leur famille à l'issue des classes du matin ou de l'après-midi, sauf s'ils sont pris en charge par les services municipaux (restauration scolaire, garderie, ramassage scolaire, étude surveillée) à la demande des familles.

Dans un souci de sécurité, les parents doivent attendre leurs enfants à l'extérieur de l'école. »

M. Chaminant précise que l'accès à la garderie le matin et le soir se fait du côté de la Place René Gillet et que le panneau d'affichages demeure provisoirement à son emplacement actuel, du côté de la Place René Gillet également.

M. Arnaud indique que de nouveaux panneaux sont commandés et qu'ils seront apposés à l'extérieur de l'école, du côté de la nouvelle entrée, contre le mur du préau.

Mme Thonnellier fait une remarque au sujet de l'article 2 du point 3 du règlement intérieur, où il est fait mention des absences des enfants. Elle demande s'il serait possible de mentionner également les retards répétés de certains enfants.

M. Chaminant étudiera le règlement type départemental pour voir s'il est fait référence aux retards. Le cas échéant, les retards répétés font l'objet de rappels et parfois de courriers auprès des familles concernées.

Mme Boissou demande si la sonnette pour accéder à l'école sera maintenue côté Place René Gillet. Elle le sera.

M. Arnaud précise qu'une deuxième sonnette et qu'un visiophone seront installés du côté de la nouvelle entrée.

La modification du règlement intérieur est soumise au vote : aucune abstention, aucune voix contre. La modification est validée par le Conseil d'école à l'unanimité.

2/ Informations sanitaires et exercice de sécurité

M. Chaminant indique que tous les exercices réglementaires ont été réalisés, en présence des membres de la commune, de la gendarmerie (quand ils peuvent être disponibles) et/ou de Mme Mandigout CPC EPS / référent sécurité.

- 2 exercices incendie : 20/09/2018 + 01/04/2019
- 1 exercice PPMS risques naturels/technologique : 11/02/2019 (réalisé en commun avec la maternelle)
- 2 exercices PPMS « intrusion » : 09/10/2018 + 27/05/2019

A noter également la tenue d'un exercice à la piscine en présence de classes de l'école le lundi 3 juin (classes de CM2).

Les RPE demandent s'il est envisageable qu'un exercice soit mené durant un temps autre que le temps scolaire (cantine, récréation, garderie...). Cette proposition est à étudier avec M. Billac et le service périscolaire.

M. Chaminant indique également qu'une analyse sur la qualité de l'air a été menée dans quelques classes à la fin du mois de janvier 2019. Il en était fait mention dans le compte-rendu du deuxième conseil d'école.

Les résultats montrent la présence de formaldéhyde, de benzène et de CO2 dans des proportions en rapport avec les normes. Les recommandations de ventilation des classes demeurent.

M. Arnaud explique qu'une solution pérenne à ces problèmes de ventilation serait d'installer des prises d'air sur les fenêtres, ce qui suppose un remplacement des huisseries. Ceci est à envisager à moyen terme, le coût de ce remplacement étant conséquent (environ 300 000 €). M. Arnaud précise qu'il y aura une priorisation des classes équipées en fonction des niveaux mesurés. Il ajoute que l'ARS (Agence Régionale de Santé) ne met pas « de pression » à ce sujet, dans la mesure où l'alerte n'est pas maximale.

M. Rébellac trouverait intéressant d'installer des plantes dans les classes pour diminuer le taux de CO2.

3/ Préparation de la rentrée 2019

M. Chaminant indique que les prévisions d'effectif demeurent autour de 280 élèves. Il détaille l'organisation pédagogique retenue pour la prochaine rentrée 2019 (sous réserve d'une profonde modification des effectifs) :

- 2 classes de CP
- 1 classe de CP/CE1
- 2 classes de CE1
- 2 classes de CE2
- 1 classe de CE2/CM1
- 1 classe de CM1
- 1 classe de CM1/CM2
- 2 classes de CM2

M. Chaminant précise qu'une priorité est accordée aux élèves de CP avec des classes à effectifs modérés pour que les plus jeunes puissent entrer dans la lecture sereinement.

M. Chaminant ajoute que cette organisation est susceptible d'évoluer selon les variations à venir, et que, par conséquent, les listes définitives ne seront affichées que le jour de la pré-rentrée (vendredi 30 août après-midi).

M. Feyssat demande s'il y a des changements dans l'équipe pédagogique. M. Chaminant répond que l'équipe reste la même. Il explique avoir demandé à ce que M. Fournier puisse rester en complément du service de Mme Besse l'année prochaine, compte tenu de son expérience de travail avec Mme Besse et avec l'équipe pédagogique.

M. Chaminant indique qu'une réunion d'informations à destination des nouveaux élèves et de leurs familles sera proposée le mardi 18 juin à 18h30.

Il explique également que, à nouveau, l'école fera le nécessaire pour fournir la quasi-totalité du matériel scolaire aux élèves à partir du budget alloué par la commune (en moyenne cela coûte 30 € par enfant) ; néanmoins, et cela sera répété à la rentrée, il est demandé aux parents et à leurs enfants de veiller au respect et au bon usage de ce matériel : les enseignants ne peuvent pas remplacer sans fin les outils usuels de classe.

Au nom de l'ensemble de l'équipe pédagogique, M. Chaminant remercie le conseil municipal pour les efforts budgétaires faits cette année, pour les fournitures et le transport.

M. Chaminant annonce que les élèves de CM2 recevront, à la rentrée, un agenda offert par la section Haute-Vienne de la Ligue contre le Cancer.

Au cours de la prochaine année scolaire, la décharge du Directeur sera de nouveau assurée par un(e) enseignant(e) stagiaire PESA (professeur des écoles stagiaire). L'emploi du temps n'est pas encore déterminé.

4/ Projet d'école

M. Chaminant explique que les écoles publiques de département ont construit, l'an dernier, leur projet d'école pour une durée de trois ans, couvrant les années scolaires 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021. Ce projet, élaboré par l'équipe pédagogique animée et coordonnée par le directeur d'école, a permis de définir pour trois ans des priorités en cohérence avec les textes officiels et les caractéristiques spécifiques de chaque école. Il a été présenté et voté l'an dernier en conseil d'école.

Un bilan d'étape est demandé, pour permettre de poursuivre la réflexion sur les compétences collectives d'une équipe et d'ajuster, si nécessaire, les orientations. Ce bilan d'étape permettra aussi de dégager des besoins communs d'accompagnement et de formation.

Ce bilan d'étape annuel est à communiquer à la circonscription pour le 24 juin 2019.
L'équipe pédagogique se réunira à cet effet le 20 juin.

5/ Projets pédagogiques

Les enseignants présentent les projets de classe, en complément de ce qui a déjà été présenté lors du deuxième conseil d'école.

- Les 3 classes de CP (Mme Partimbene, Mme Besse/M. Fournier, Mme Kermène) : projet « école et cinéma », « Je lis, j'élis ». Une sortie est prévue vendredi 21 juin au Moulin du Got à St Léonard de Noblat.
- Les 2 classes de CE1 (Mme Vernaudon, M. Soula) : « école et cinéma », « je lis, j'élis », « foot à l'école »

Mme Vernaudon et Monsieur Soula font un premier bilan de la classe de découverte à Saint-Nérée, la semaine passée. Ils expliquent que tout s'est bien passé, que les enfants ont l'air ravis, que le bilan est largement positif. M. Soula précise qu'une plus grande proportion d'élèves a participé cette année. Mme Vernaudon remercie les parents d'élèves de l'école qui ont participé à l'achat de bulbes et de chocolats et dont le bénéfice a contribué au financement du projet. Elle remercie également le Lion's club pour son don de 500 €, la municipalité et l'amicale de parents d'élèves « les Bout'en train ». Mme Vernaudon regrette cependant que les parents d'élèves ne viennent pas tous se présenter à l'enseignant au retour de leurs enfants.

Mme Boissou note que le blog de l'école a permis de suivre le voyage de leurs enfants et que c'est très intéressant.

- CE1/CE2 (M. Rébellac) et CM1 (M. Stortz) : projet « Terre de feu »

M. Rébellac indique que la bête imaginée par les élèves (mêlant porcelaine et email) est exposée au musée des Beaux Arts de Limoges (BAL) jusqu'au 23 juin. Pour clore ce projet, les élèves se rendront au Parc du Reynou, où ils étudieront l'adaptation morphologique des animaux à leur régime alimentaire.

M. Rébellac remercie Mme Fumet (remplaçante de M. Stortz, arrivée en cours d'année) de s'être investie dans ce projet.

M. Rébellac souhaiterait que « la bête » puisse être protégée et exposée. M. le Maire va faire le nécessaire pour que celle-ci soit installée dans un lieu public.

Autres projets de la classe de M. Rébellac : « je lis, j'élis », les Incos, Foot à l'école.

- CE2 (M. Duquéroix) et CE2/CM1 (Mme Dutailly) : « école et cinéma », « je lis, j'élis », projet en partenariat avec le PNR autour de la Dronne et projet ASTEP (Sciences à l'école en partenariat avec la faculté de Sciences).
- CM1 (Mme Eburderie) : projet Théâtre, projet PNR, sortie à la Loutre pour découvrir les zones humides, projet ASTEP sur les abeilles avec des étudiantes en sciences, « Je lis, j'élis » avec la venue d'un auteur.

Pour tous les CM1 (et les CE2 du cours double CE2-CM1) : projet Kayak

- CM2 (M. Vuillerme) : prix passerelle, sortie théâtre au collège, sortie Sécurité routière à St-Auvent.
- CM2 (M. Chaminant/Mme Gravelaud) : plusieurs sorties sportives, des sorties communes avec l'autre classe de CM2 et le projet Parlement des enfants.

M. Chaminant explique que le projet de loi écrit par les élèves a été primé au niveau académique. Un voyage à Paris, avec une visite de l'assemblée nationale, est prévu le 4 juillet pour les 2 classes de CM2,

Il précise que les projets sont menés à bien grâce au financement de la coopérative scolaire, grâce aussi à la commune qui prête ses infrastructures et qui finance le transport. Il remercie également les personnes qui accompagnent les classes lors des sorties.

M. Soula remercie les parents d'élèves (et grands-parents) qui donnent du temps pour accompagner les élèves à la piscine tout au long de l'année.

M. Chaminant regrette qu'il n'y ait peu d'échanges cette année avec le collège en mathématiques et en sport. Un conseil école/collège est prévu le 25 juin pour faire le bilan des actions de cette année et envisager les perspectives pour 2019/2020.

M. Chaminant informe qu'un temps festif est prévu dans la cour de l'école vendredi 28 juin à 15h30 pour les CM2, futurs élèves de 6^{ème}. Il y aura une remise de cadeaux de la part de la commune, des Bout'en train et de l'Education Nationale.

6/ Bilan de la coopérative scolaire

Mme Kermène fait un bilan concernant la coopérative scolaire. Elle présente les bénéfices des différentes actions menées par l'école :

- Dons des parents pour la coopérative scolaire : 870 € (quasiment identiques à l'année passée)
- Bénéfices de la vente de photos : 1712 € (quasiment identiques à l'année passée)
- Bénéfices de la tombola FOL : 500 € (297 € l'année passée)
- Don de la quête des bleuets : 80 €
- Don du Lions Club : 500 € (pour la classe de découverte des CE1)
- Don des Bout'en train : 1110 €
- Bénéfices de la vente de chocolats : 768 €
- Bénéfices de la vente de bulbes : 1075 €

Mme Kermène ajoute que, comme annoncé lors du deuxième conseil d'école, un changement de banque a été fait, afin de réduire les frais bancaires et de faciliter la gestion financière.

7/ Fête des écoles

Date : vendredi 14 juin à partir de 17h45

Une réunion d'informations a eu lieu le lundi 6 mai.

Les 2 écoles cumulent une centaine de parents volontaires pour aider à l'organisation et au déroulement de cette fête. Merci à eux.

Merci à la Commune, au Comité des Fêtes et au club ASA pour leur soutien.

8/ Questions diverses

1° Point sur le nouveau parking :

- *La couleur des trottoirs est la même que celle de la chaussée, cela pose un problème de sécurité pour les enfants, car les voitures ont tendance à rouler sur les trottoirs. Est-il possible de remédier à cela ?*
- *Nous demandons plus de vigilance de la part de l'agent municipal en charge de la sécurité aux abords de l'école. En effet, beaucoup de parents s'arrêtent devant l'école pour faire descendre leurs enfants et bloquent, de fait, les autres usagers.*
- *Nous constatons un manque de places de stationnement surtout le soir. Quelles sont les solutions que vous pouvez apporter ?*

M. le Maire explique que la zone en question est une zone partagée entre piétons et voitures, répondant à une volonté d'utiliser moins de bitume. L'agent municipal sera sensibilisé à ces mauvaises pratiques et pourra faire remonter également ses observations. Il ajoute qu'il va du bon sens et des bonnes pratiques de chacun pour faire en sorte que ces difficultés s'estompent et ne mettent pas en danger les enfants. Des aménagements à la marge pourront être organisés.

Concernant les places de stationnement, nous sommes dans une phase d'équilibrage entre les différentes zones en travaux, ce qui peut amener actuellement certains automobilistes à utiliser temporairement le parking de la mairie. La fin des travaux sur le parking face à La Poste devrait permettre une amélioration de la situation.

2° Quelle est la date de fin des travaux ? Cette gêne peut engendrer certains retards.

M. le Maire indique que le parking face à La Poste sera prêt fin juillet 2019 et que le bas de l'avenue Pierre Mendès France (devant la piscine) sera opérationnel fin septembre. Les travaux sur la Place Gillet commenceront en juillet. La fin des travaux sur l'ensemble de cette zone est prévue pour le printemps 2020.

3° Nous désirons un point sur la mise en place de jeux dans la cour de l'école.

L'école, par l'intermédiaire du conseil des élèves et le directeur, communiquera un bilan des propositions d'aménagements de la cour (bancs, boîtes à livres ...) et de nouveaux tracés. L'organisation actuelle des jeux de ballon est déjà le résultat de concertations avec les enfants. M. Chaminant regrette à nouveau que certains enfants ne respectent pas le matériel fourni et détériorent certains jeux, lesquels représentent un coût non-négligeable. M. le Maire ajoute que l'installation des bancs est prévue et que la commune fera son possible pour répondre aux besoins des enfants.

4° Nous désirons qu'une explication sur les tarifs de la cantine, quand les enfants sont en sortie, les repas sont toujours facturés aux familles (nous souhaitons que ce point qui a déjà été abordé soit de nouveau visible dans le compte-rendu).

Mme Claveau répond que depuis quelques années, une tarification forfaitaire a été mise en place pour les enfants inscrits régulièrement à la restauration scolaire durant toute l'année. Il s'agit d'un abonnement forfaitaire avec paiement mensuel, calculé sur la base du nombre de jours d'école, déduction faite de 3 jours pour anticiper les sorties scolaires.

5° Point sur la fête de l'école, quelle est la participation et les inscriptions des parents ?
Voir point 7 de l'ordre du jour.

6° Un point sur les repas végétariens.

Mme Claveau indique que la mise en place de repas végétariens répond à une mise en conformité avec la loi.

Une première expérimentation a été menée en mai avec un bilan mitigé, la quantité de déchets alimentaires ayant été importante ce jour-là.

Le personnel de cantine travaille pour un meilleur accompagnement des enfants pour une nouvelle expérimentation le 27 juin.

A partir de la rentrée, conformément à la loi, 1 repas végétarien sera proposé chaque semaine aux enfants, sur la base d'un menu toujours concerté avec une diététicienne.

7° Quelle sera la répartition des classes pour l'année prochaine, eu égard à la menace de fermeture de classe en maternelle ?

Voir point 3 de l'ordre du jour.

Fin de la séance 20h10

Fait à Aix sur Vienne, le lundi 24 juin 2019

M. CHAMINANT
Directeur de l'école
Président du conseil d'école

Mmes DUTAILLY et KERMENE
Enseignantes
Secrétaires du conseil d'école

Ecole Elémentaire ROBERT DOISNEAU
Place René Gillet
87700 AIXE SUR VIENNE
05 55 70 77 21
ce.0875008w@ac-limoges.fr

